



## COMMUNICATION INTERSYNDICALE

Paris, le 12 mars 2020

### PROJET DE MODIFICATION DES HORAIRES DES AGENCES ET DES PLATEFORMES

#### DES ALERTES ET DES EXPLICATIONS À OBTENIR !

A la demande des élus CFTD, CGT, FO, CFTC et SNB/CFE-CGC une séance exceptionnelle va se tenir demain. Depuis le 26 février date d'information du projet des annonces ont été faites par les métiers, ces annonces nous interpellent et appellent à des explications de la part de la Direction.

**Les typologies d'agences et parfois même horaires des agences sont d'ores et déjà communiqués, on demande à certains collègues de ne plus poser de congés, on dit à d'autres que le projet est gravé dans le marbre...**

### TOUT EST DÉJÀ JOUÉ ? A QUOI SERT LE DIALOGUE SOCIAL ?

Ce projet est-il discutable, amendable, modifiable ou **la Direction compte t'elle tout imposer aux salariés sans tenir compte de leurs réactions, de leur avis, de leur mécontentement et des représentants du personnel ?**

La direction entend elle les alertes liées à ce projet :

- » **Jusqu'à - 17 RTT ?**
- » **Fin des protocoles d'horaires variables sans discussion ?**
- » **Des semaines de 4,5 j pour les plateformes avec une demi-journée libérée à la main de la Direction ?**
- » **Des DIA livrés à eux-mêmes pour gérer des conséquences sur les équipes ?**
- » **Des ouvertures jusqu'à 19h pour faire comme les autres qui n'ouvrent pas jusqu'à 19h ?**
- » **Des frais supplémentaires de garde d'enfant, de transport sans aucune contrepartie ?**
- » **Des cadres au forfait qui devront revenir au horaires collectifs sinon quoi ?**
- » **Les agences et les plateformes et qui demain ?**

**Comment les salariés et les élus peuvent-ils accepter un projet avec de telles conséquences sur le quotidien de chacun ? Rendez-vous demain à 9h pour obtenir des réponses...**